



mi538f

les océans, les forêts et les zones de pâturage, sont à l'origine de produits et de services aussi essentiels que la conservation de la biodiversité, les terres, les ressources en eau ou la régulation du climat, et sont en même temps une source de revenus et de denrées alimentaires.

Aujourd'hui, nombre de ceux qui gèrent les ressources naturelles et les écosystèmes sont pauvres et résident dans des milieux naturels déjà dégradés, dont la fragilité affaiblit encore la capacité de résistance aux chocs. Or, la pauvreté extrême et la vulnérabilité conduisent parfois à utiliser les ressources naturelles de façon non viable, ce qui accélère d'autant la dégradation de l'environnement et aggrave la précarité. La détérioration des écosystèmes naturels, des terres et des sols, le stress hydrique, ou encore les taux d'extinction et le déclin observés parmi les populations de poissons sauvages sont tous des facteurs qui font peser une menace de plus en plus alarmante sur la sécurité alimentaire des communautés rurales.

Le plus souvent, les groupes de population aux prises avec de telles conditions sont constitués de petits exploitants agricoles, de bergers, de peuples autochtones et de petits pêcheurs. Il existe une corrélation profonde entre les aptitudes et la capacité d'adaptation que déploient alternativement ces groupes selon qu'ils agissent en tant que producteurs et consommateurs de denrées alimentaires ou en tant que gestionnaires de ressources naturelles et d'écosystèmes. Or, bien souvent, les petits producteurs vivriers et les gestionnaires de ressources naturelles sont dépourvus des connaissances, de l'accès aux marchés et de la marge de manœuvre institutionnelle et politique qui leur seraient nécessaires pour jouer pleinement leur rôle. Le changement climatique exacerbe cette situation.

Pour mettre les petits producteurs de denrées alimentaires et les groupes de population en proie à l'insécurité alimentaire en position d'agir positivement dans le sens d'un changement des modes de gestion des écosystèmes, un regain de volonté politique devra aller de pair avec un appui opérationnel et programmatique.

Le règlement des problèmes intimement liés que suscitent l'environnement et la sécurité alimentaire exigera une politique globale et la mise en œuvre de programmes conçus dans une optique intersectorielle, faisant appel à de multiples parties prenantes. Une telle approche passe par l'élaboration de politiques fondées sur l'observation des faits. Il faudra donc réaliser des évaluations de vulnérabilité de meilleure qualité, des prévisions de tendances, fixer des cibles, définir des indicateurs, recueillir des données et procéder à des analyses. Pour réduire les émissions de gaz à effet de serre générées par l'agriculture et freiner la dégradation des sols, la désertification ou encore la perte de biodiversité, mais aussi améliorer la gestion des ressources en eau, il faudra réduire les pertes et le gaspillage de nourriture et recourir à des pratiques et à des techniques agronomiques améliorées et plus rationnelles. Les politiques et les programmes de protection sociale et la prévention des catastrophes naturelles joueront un rôle crucial dans cette entreprise. Une coordination intersectorielle et le renforcement des capacités des institutions et des parties prenantes concernées seront les conditions sine qua non de son succès.

Organisation de la manifestation

La manifestation spéciale prendra la forme d'un débat dirigé impliquant de multiples parties prenantes, qui sera l'occasion pour les parties prenantes du Comité de la sécurité alimentaire mondiale d'explorer les thématiques suivantes:

- Quels sont les principaux facteurs de succès et obstacles éventuels, sur le plan politique et institutionnel, susceptibles de favoriser ou de compromettre le renforcement de l'aptitude à la gestion d'écosystèmes des petits producteurs et autres gestionnaires de ressources vulnérables, mais aussi de leur capacité de résistance aux crises?
- Quels modèles de partenariat sont-ils les plus à même de favoriser une gouvernance intégrée de l'environnement et des systèmes alimentaires, en particulier dans les milieux fragiles?
- De quelle manière les parties prenantes du CSA peuvent-elles s'appuyer sur les initiatives engagées au titre de l'après-2015 et des objectifs du Millénaire pour enrichir la réflexion au sujet du programme de développement pour l'après-2015?

Des intervenants représentatifs des différentes parties prenantes du CSA exposeront leurs vues sur ces thématiques (entre 30 et 45 minutes en tout). Cette entrée en matière sera suivie d'un débat piloté qui donnera lieu à des échanges constructifs (2 heures) et la matinée se terminera par un récapitulatif des points saillants de la discussion (15 minutes). Il sera mis la touche finale à l'ordre du jour et à la liste des intervenants avec les parties prenantes concernées.

L'interprétation simultanée sera assurée dans les six langues officielles de la FAO.